LE SCOT, C'EST QUOI?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme et de planification qui concerne les 72 communes de Pays de Montbéliard Agglomération.

Il permet d'anticiper les mutations du territoire, de définir les lignes directrices de son aménagement et de son développement à l'horizon 2040 dans les domaines de l'agriculture, de l'habitat, de l'économie, du commerce, de l'énergie, des mobilités, du tourisme et de l'environnement.

Le SCoT répond à trois transitions majeures:

LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITE ÉCONOMIQUE

Créer une nouvelle offre foncière.

Moderniser les sites anciens et associer les industriels, collectivités et universités autour

d'un projet industriel commun 4.0.

Accélérer la tertiarisation de l'économie.

Organiser des filières en tirant parti des ressources naturelles ou technologiques du territoire.

DU CADRE DE VIE

Retrouver une attractivité résidentielle auprès de nouveaux ménages et entreprises.

Élever la qualité de l'offre urbaine.

Moderniser et diversifier les logements.

Proposer une offre de commerces, services et équipements qualitative (bio,...).

Repenser le cadre urbain : nature en ville, espaces publics agréables, diminution du bruit et des pollutions, pistes cyclables, accès à l'eau et image des quartiers.

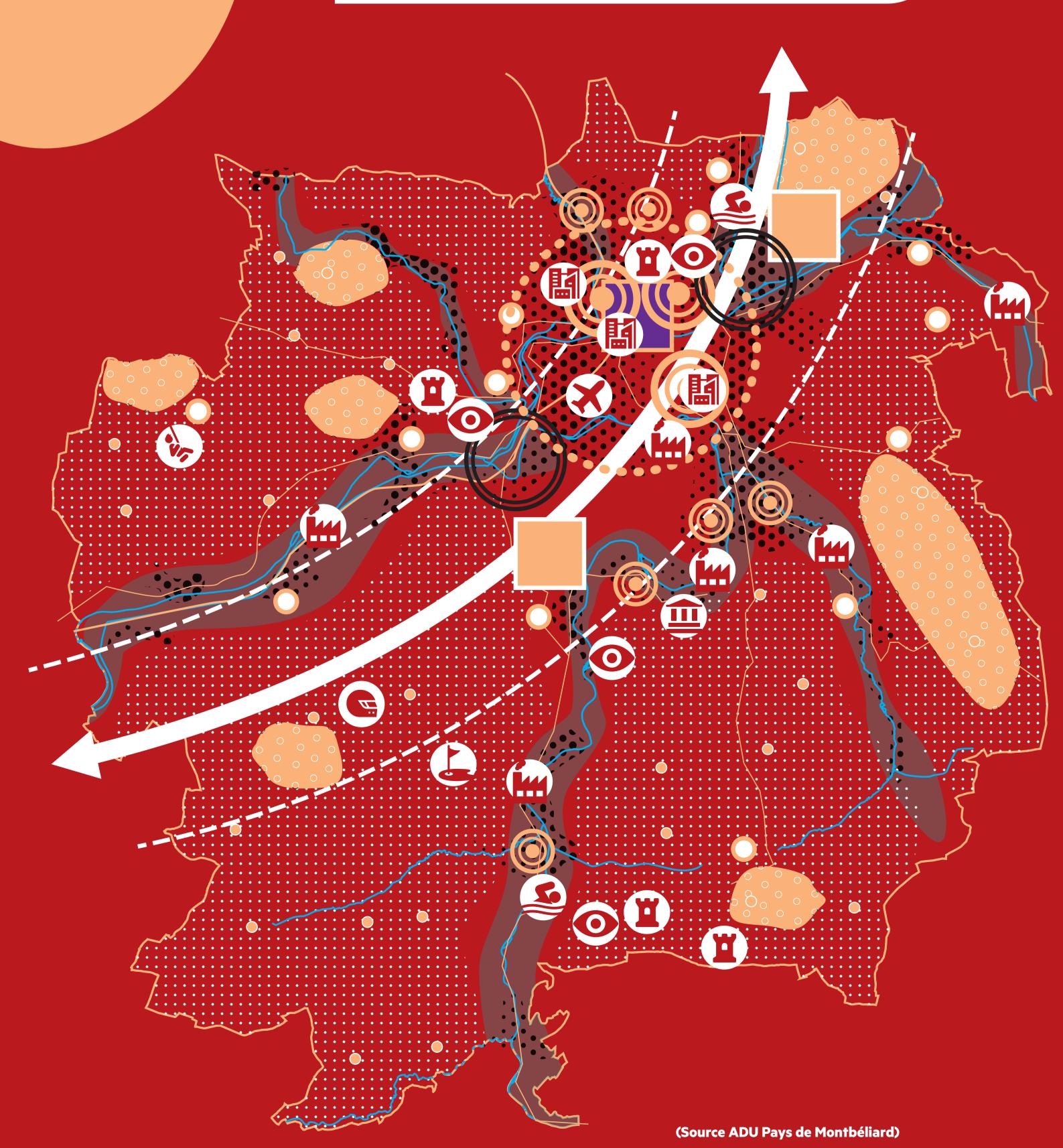
LE DÉFI DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Privilégier le renouvellement et la modernisation du bâti existant dans les choix d'urbanisation.

Protéger strictement les espaces à forte valeur environnementale et restaurer des écosystèmes naturels.

Rechercher une plus grande indépendance énergétique et alimentaire.

140 000 d'habitants, 69 000 logements et 58 700 emplois en 2015





Espace urbain structurant

(Source INSEE Recensement de la population)

Pôle urbain

Bourg

Village Développement tertiaire

ZAE structurante

Corridor autoroutier

ÉQUIPEMENT

Baignade

Théatre de Mandeure

Belvédère

Motocross

Zone de loisirs Golf

Fortification

Aérodrome













SUIVEZ-NOUS

agglo-montbeliard.fr



CONTENU, CALENDRIER ET CONCERTATION



LE CONTENU DU SCOT

Livre 1

Rapport de présentation

→ Partie 1:

Diagnostic de territoire.

→ Partie 2:

État initial de l'environnement.

→ Partie 3:

Explications des choix. Évaluation environnementale. Indicateurs de suivi.

Articulation du SCoT avec les autres documents. Résumé non technique.

Livre 2

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

→ Fixe les grandes orientations et ambitions.

Axe 1: S'inscrire dans le développement du Nord Franche-Comté pour renforcer l'attractivité territoriale.

Axe 2: Mieux vivre dans le Nord Doubs.

Axe 3: Révéler, Embellir et Préserver les identités du Nord-Doubs.

Livre 3

Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

→ Fixe les prescriptions et moyens d'actions.

- 1. L'armature urbaine.
- 2. L'armature verte et bleue.
- 3. L'armature économique.
- 4. L'armature de la mobilité et du paysage.
- 5. Répondre aux objectifs de maitrise de la consommation de l'espace.

Documents non opposables

Document opposable



Pilote et oriente les travaux

CONCERTATION

Réunions publiques

CODEV

COnseil de DEVeloppement

Site internet



MAÎTRISE D'ŒUVRE

de Développement et d'Urbanisme

Bureaux d'études externes:

- Cibles & Stratégies BCD Environnement
- Chambre d'Agriculture Ecoscop & Ecovia

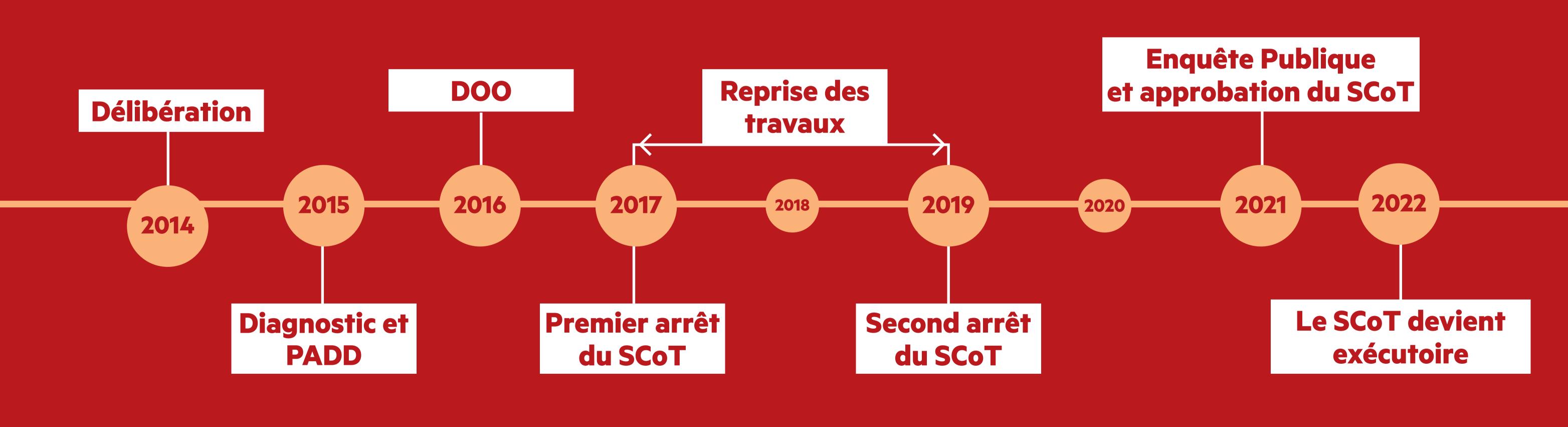
PPA

Personnes Publiques Associées

DDT, DREAL, CCI, Chambre d'Agriculture, Région, Département

LES DATES CLÉS





Il s'impose aux documents d'urbanisme locaux (PLUi, PLU, cartes communales).



Enquête publique SCoT du 22 mars au 30 avril 2021

Votre avis nous intéresse!

Rendez-vous aux permanences proposées à:

- Mairie de Voujeaucourt
- Mairie de Blamont
- Mairie de Colombier-Fontaine
- Mairie d'Audincourt
- Mairie de Mathay
- Mairie de Sainte-Marie
- Mairie de Pont-de-Roide-Vermondans
- Siège de Pays de Montbéliard Agglomération

ou sur https://www.scotnorddoubs.fr



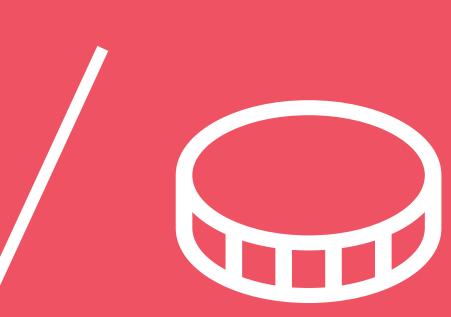






SUIVEZ-NOUS agglo-montbeliard.fr









ÉCONOMIE INDUSTRIELLE

L'industrie reste le socle économique de l'agglomération.

© OBJECTIFS



Renouveler l'offre foncière et recomposer les sites industriels anciens.



Optimiser l'occupation des zones d'activités en les spécialisant davantage selon la nature des entreprises à accueillir.

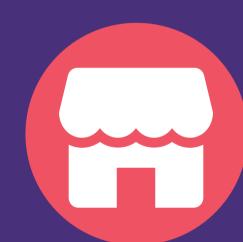


Diversifier le portefeuille d'activités des PME-PMI pour les rendre moins dépendantes.



Mobiliser les industriels, les universités - et les collectivités autour de la formation et de l'innovation industrielle.

COMMERCES ET SERVICES)



L'agglomération accuse un déficit d'emplois tertiaires.

© OBJECTIFS



Soutenir la vitalité urbaine en permettant le retour de ces activités dans les centres.



AGRICULTURE ET FORÊT

Le territoire de l'agglomération dispose d'importantes ressources agricoles, forestières et naturelles.

© OBJECTIFS



Développer des filières économiques et touristiques de proximité qui contribuent à la fois à la création d'emplois locaux et à la préservation de la biodiversité.

TOURISME ET LOISIRS)



L'économie touristique et de loisirs est aujourd'hui principalement portée par le centre historique de Montbéliard et la programmation des grands équipements (Axone, Stade Bonal, Citédo, Motocross...). Quelques événements comme les Lumières de Noël, des festivals et compétitions sportives portent la notoriété touristique de l'agglomération.

© OBJECTIFS



Exploiter davantage les opportunités offertes par l'histoire industrielle unique, les nombreux espaces naturels et la ruralité du territoire.



Développer l'offre touristique régionale de courts et moyens séjours.



Diversifier l'offre d'hébergement touristique.





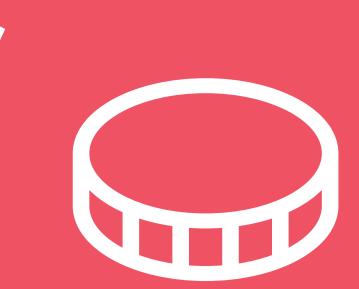


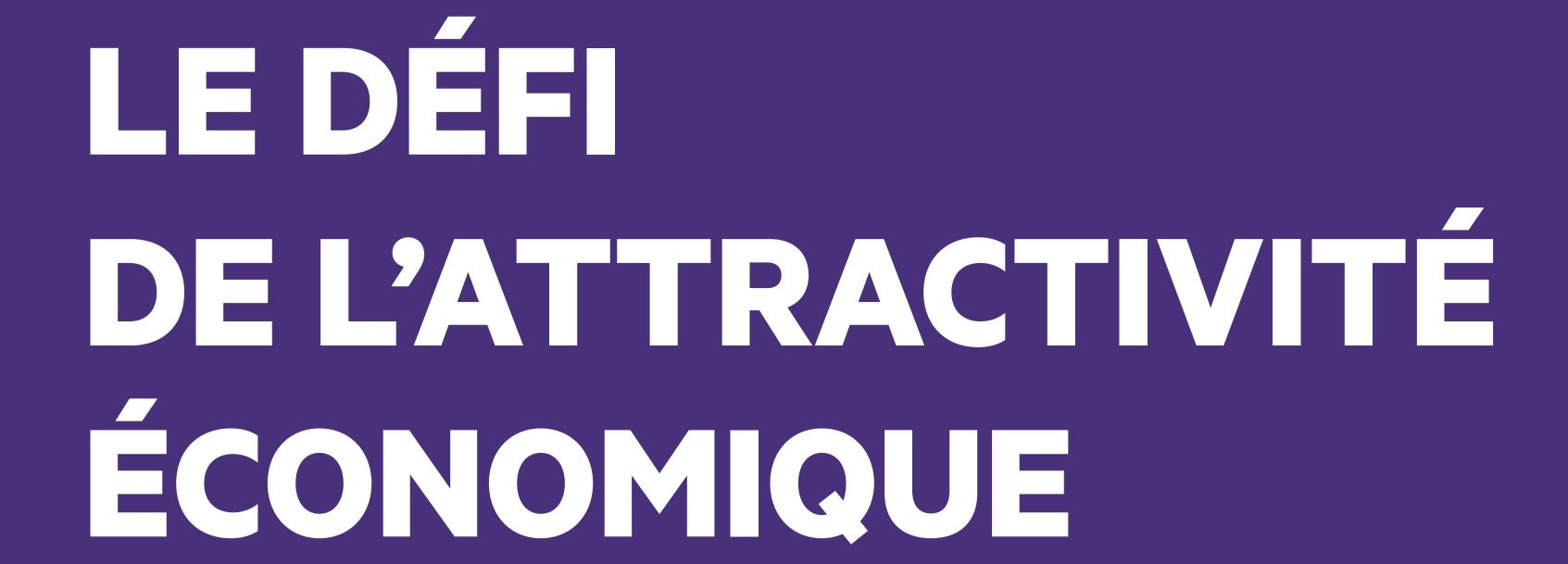












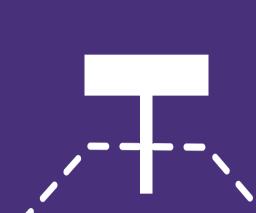
ÉCONOMIE INDUSTRIELLE

‡ ORIENTATIONS DU SCoT





Faire du **corridor autoroutier** le secteur d'implantation préférentiel des activités industrielles et logistiques.







Requalifier et favoriser la densification des zones d'activités existantes proches des pôles urbains.



les Hauts de Mathay.

Créer une offre foncière nouvelle sur





fonctionnant avec un marché de proximité dans les ZAE proches des bourgs ruraux et offrir 7 ha supplémentaires.





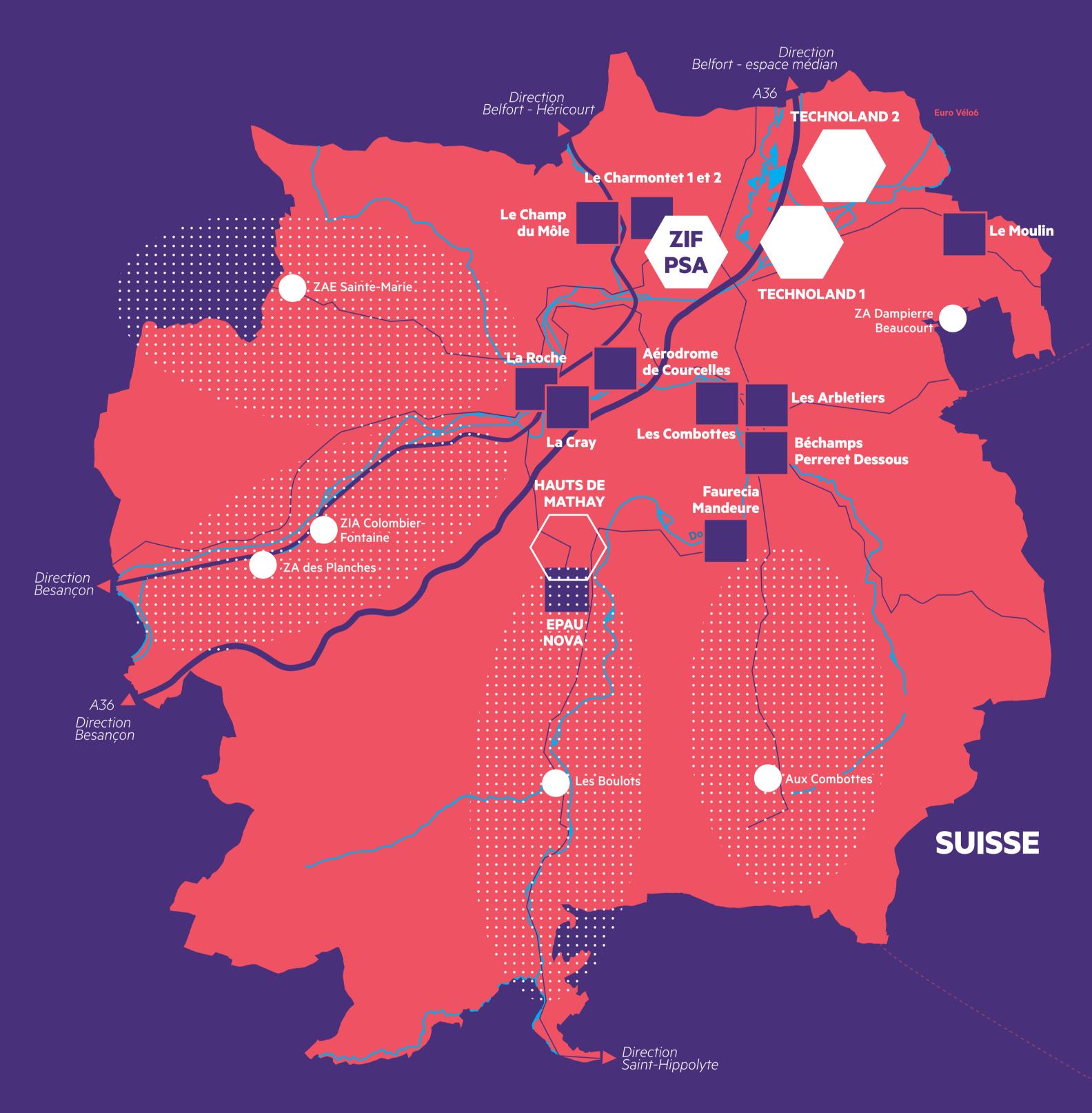
Maintenir l'effet « vitrine économique » de Technoland 2 en restant sélectif dans le choix des entreprises.





Étudier les possibilités de reconversion (économique, urbaine ou naturelle) des sites industriels anciens.





Zone d'activité





Zones d'activités secondaires



Zones locales d'équilibre Secteurs d'étude pour l'extension



(Source ADU Pays de Montbéliard)



COMMERCES ET SERVICES

‡ ORIENTATIONS DU SCoT





Privilégier **l'implantation de grands** équipements et services privés et publics dans les centres de Montbéliard, Audincourt et Sochaux ou à proximité immédiate sur les sites Gros Pierrons, PSA Nord et EDF.



Les commerces de moins de 400m² devront s'implanter dans les **centres** et espaces délimités dans le SCoT.

(Source ADU Pays de Montbéliard)







Orienter les bureaux ou activités de services dans les quartiers jouant un rôle de centralité.



Le développement de toute nouvelle zone commerciale est interdit.

Les zones commerciales existantes

seront requalifiées pour améliorer





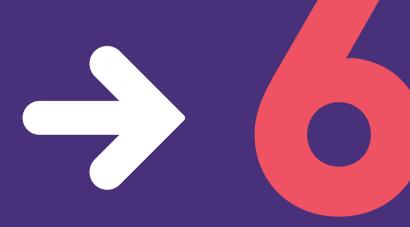




leur attractivité.



des commerces implantés à Montbéliard entre 2010 et 2015 l'ont été hors du centre.



de friches commerciales

en 2015

des surfaces autorisées en CDAC concernent des commerces de < 300 m²

Source : Cibles et Stratégies en 2015

Audincourt



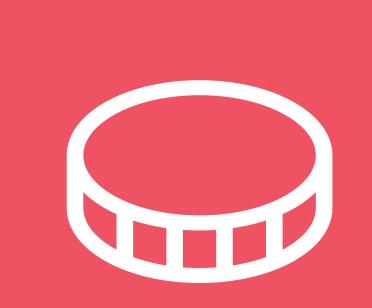






SUIVEZ-NOUS agglo-montbeliard.fr





DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE ET FORÊT

‡ ORIENTATIONS DU SCoT



Protéger strictement les terres de bonne valeur agronomique et les forêts de la trame verte et bleue.



Identifier des secteurs favorables

pour accueillir des activités de diversification agricole, agro-énergétique et forestière.





Limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour l'urbanisation à 14 ha/an.



Soutenir le développement des circuits courts.





Orienter l'urbanisation vers les espaces présentant les moindres valeurs agricoles et environnementales.



de surface agricole du territoire

de surface de forêt du territoire

d'ENAF (Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) consommés entre 2006 et 2015, soit la taille de la commune de Noirefontaine.



TOURISME ET LOISIRS

‡ ORIENTATIONS DU SCoT

Montbéliard.





Développer une offre agritouristique globale (hébergements,

vente en circuits courts, fermes pédagogiques).



Exploiter le potentiel touristique lié à l'aérodrome de Courcelles-lès-







Permettre le développement des sites de plein air (motocross, base de loisirs de Brognard, Fort Lachaux, plaine de la Savoureuse, plage de Pont-de-Roide-Vermondans, golf de

Définir une stratégie intégrée pour créer une filière touristique industrielle (valorisation patrimoine, création d'un équipement, événementiel...).







Exploiter davantage la présence de

Prunevelle...).

l'eau: accès et mise en valeur des berges des cours d'eau, des sites de confluence, du port de plaisance de Montbéliard et des haltes fluviales...











SUIVEZ-NOUS

agglo-montbeliard.fr





DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Les centralités et lieux de vie collectifs ont été progressivement affaiblis sous l'effet du départ de populations, d'activités et d'équipements vers les périphéries.



HABITAT - LOGEMENT, ÉQUIPEMENTS, SERVICES À LA POPULATION

À la faible pression démographique s'ajoute un parc de logements insuffisamment diversifié pour répondre aux besoins et attentes de plus en plus variées de la population.

De plus, les logements vacants sont de plus en plus nombreux et participent à la mauvaise image des secteurs où ils se concentrent.

© OBJECTIFS



Favoriser le retour d'habitants et d'emplois dans les centres.



Accélérer l'amélioration des logements.



Requalifier l'environnement urbain de tous les centres.



Construire des logements neufs qui contribuent à diversifier le parc actuel.



Produire 400 logements par an.



Améliorer la qualité de l'environnement résidentiel aux abords des nouvelles opérations.



Réhabilitations lourdes, restructurations urbaines et reconstructions en compensation de démolitions.

PAYSAGE ET PATRIMOINE,



La présence de l'eau, le passé industriel et le patrimoine rural sont des marqueurs identitaires forts pour le territoire mais faiblement mis en valeur.

Les déplacements en modes alternatifs à la voiture sont très peu concurrentiels. les espaces publics restent fortement dévolus à la circulation et au stationnement automobile.

© OBJECTIFS



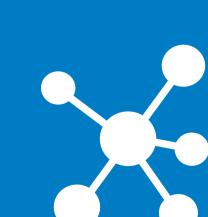
Faire du paysage et du patrimoine un atout pour la qualité résidentielle, le développement économique et l'environnement.



Diversifier les modes de transport et réduire la dépendance à la voiture.



Préserver et valoriser les lignes d'intérêt du paysage.



Organiser les interconnexions entre systèmes et modes de transport.



Améliorer l'image du territoire d'entrée, grand paysage, lieux emblématiques.



Mieux partager l'espace public entre ses différents usages et en faire un élément de valorisation du cadre de vie.















LE DÉFI DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

ÉQUIPEMENTS, SERVICES À LA POPULATION

‡ ORIENTATIONS DU SCoT

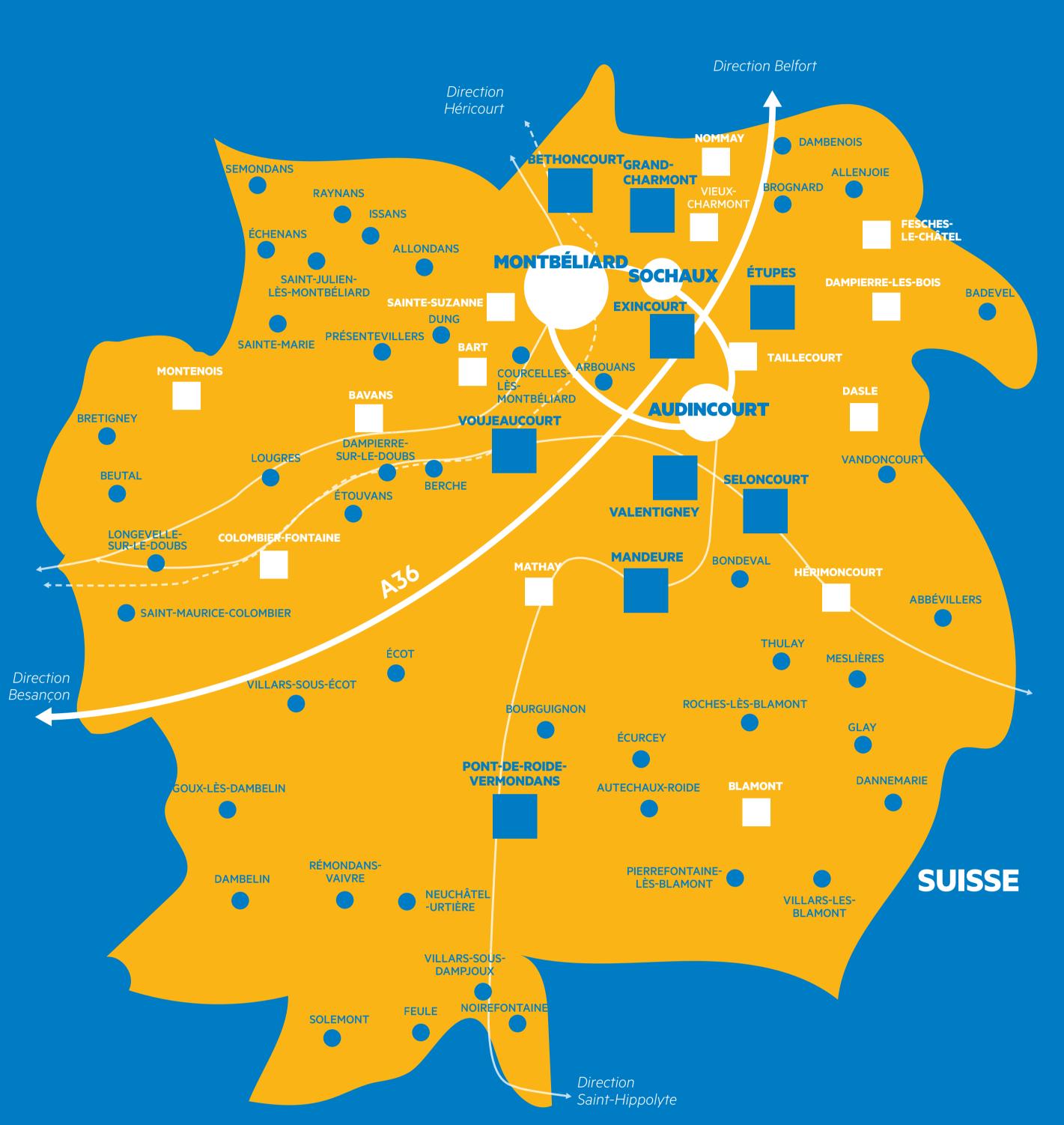
Agir résolument pour la transformation du cadre bâti et des espaces publics dans les centres de toutes les communes.

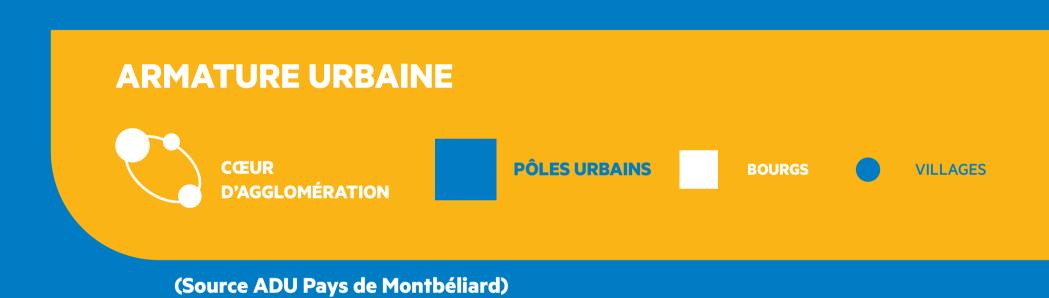
Cœur d'agglomération: implanter les activités, services et équipements à fort rayonnement dans les centres de Montbéliard, Audincourt et Sochaux, ou sur les sites stratégiques Gros Pierrons, PSA Nord et EDF.

Pôles urbains: renouveler l'habitat et les secteurs d'activités des pôles urbains assurant un rôle de relais majeur de l'offre d'équipements et de services à la population le long des principaux axes convergeant vers le cœur d'agglomération.

Bourgs: consolider l'offre de commerces et de services de proximité des bourgs au service des communes alentours.

Villages: permettre la stabilité de la population et garantir le fonctionnement des équipements dans les villages, et y favoriser le développement des activités exploitant les potentiels économiques des espaces naturels, agricoles et forestiers.





HABITAT - LOGEMENT

‡ ORIENTATIONS DU SCoT











SUIVEZ-NOUS

agglo-montbeliard.fr



DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

PAYSAGE ET PATRIMOINE

‡ ORIENTATIONS DU SCoT





Aménager des belvédères, préserver l'identité des coteaux, maintenir les coupures vertes à l'urbanisation.





d'agglomération (routes et autoroute, gares, haltes fluviales) en préservant les vues sur les paysages naturels (cours d'eau, coteaux), en développant les plantations, en requalifiant les zones commerciales.





Rendre l'eau plus visible en facilitant l'accès aux berges et cours d'eau.



Redonner de la valeur d'usage :

préserver les espaces ouverts entre forêts et espaces urbanisés, reconstituer des vergers, reconquérir les patrimoines industriels, mettre en valeur la diversité des patrimoines urbain et rural...





TRANSPORTS ET MOBILITÉ

‡ ORIENTATIONS DU SCoT





Utiliser le Très Haut Débit et développer la dématérialisation

de services.

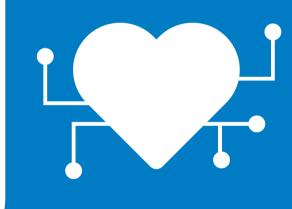




Renforcer les niveaux de services des transports collectifs (train, bus) en densifiant les fonctions urbaines autour des gares.



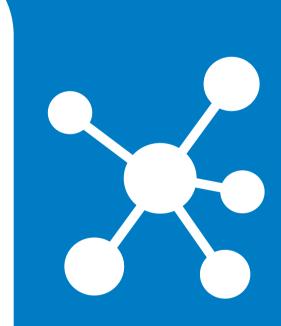
Conforter les villes du cœur d'agglomération comme principaux pôles d'échanges multimodaux pour y diversifier l'offre de services de mobilité.





Créer, aménager et valoriser les principaux points d'interconnexion entre infrastructures : pôles

d'échanges, parcs relais aux entrées du cœur d'agglomération, aires de covoiturage, itinéraires cyclables et piétonniers aux arrêts de transport collectif.





Requalifier l'espace public dans les espaces prioritaires de renouvellement urbain pour y favoriser le partage modal.





Concevoir les connexions piétonnières et cyclables des nouvelles zones à urbaniser.





















DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE



TRAME VERTE ET BLEUE

La Trame Verte et Bleue se compose des forêts, prairies, vergers, milieux aquatiques et zones humides. Elle forme ainsi la principale réserve de biodiversité du territoire.

© OBJECTIFS



Protéger les milieux naturels les plus sensibles et restaurer les fonctionnalités écologiques de la Trame Verte et Bleue.

SANTÉ ET SÉCURITÉ)



Une grande partie de l'urbanisation de l'agglomération se situe dans le lit majeur des cours d'eau. L'alimentation en eau potable dépend à 80% du captage de Mathay. En période de sécheresse, ce captage ne suffit pas.

© OBJECTIFS



Réduire l'exposition des personnes et des biens aux risques, et prendre en compte les enjeux de santé publique dans l'aménagement du territoire.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'organisation dispersée du territoire augmente les besoins en énergie ce qui entraine une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Seulement 5% des besoins sont couverts par des énergies renouvelables locales. De plus en plus de ménages connaissent une précarisation liée à leurs dépenses énergétiques.

© OBJECTIFS

Dans ce contexte de dépendance aux ressources énergétiques et d'augmentation des coûts des énergies fossiles, le SCoT participe d'une volonté de transition énergétique basée sur :



Améliorer la qualité de l'air par la diminution des rejets atmosphériques.





Développer la production d'énergie renouvelable pour tendre vers davantage d'autonomie énergétique.

RESSOURCE FONCIÈRE)



Ces dernières décennies, le Pays de Montbéliard s'est développé de manière extensive. Les vallées ont été urbanisées sans discontinuité et les plateaux agricoles ont accueilli grands ensembles, zones d'activités économiques et lotissements. Les conséquences en sont : la diminution des terres cultivables et l'appauvrissement de la biodiversité ; l'altération des paysages ; l'augmentation des déplacements automobiles et de la consommation d'énergie ; l'augmentation des coûts publics de gestion des infrastructures et réseaux ; une déprise urbaine qui touche l'ensemble du territoire ; une vacance importante des centres des communes villages et villes ; les sites du premier âge industriel sont délaissés par les entreprises. Parallèlement, la population n'a cessé de diminuer et le nombre d'emplois a stagné.

© OBJECTIFS

Les ressources naturelles et agricoles sont davantage considérées pour leurs valeurs économiques et environnementales. Ce modèle vise à réduire de 2/3 leur urbanisation. Cela passe par des objectifs :



Utilisation des terrains disponibles dans les espaces déjà urbanisés.

L'arrêt, à terme, de la consommation des terres naturelles et agricoles.





Modernisation et réhabilitation des logements et espaces d'activités anciens.













DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

TRAME VERTE ET BLEUE

‡ ORIENTATIONS DU SCoT





Protéger strictement les réservoirs de biodiversité.



Aménager des franchissements

des grandes infrastructures qui fragmentent la Trame Verte et Bleue (autoroute, canal...).





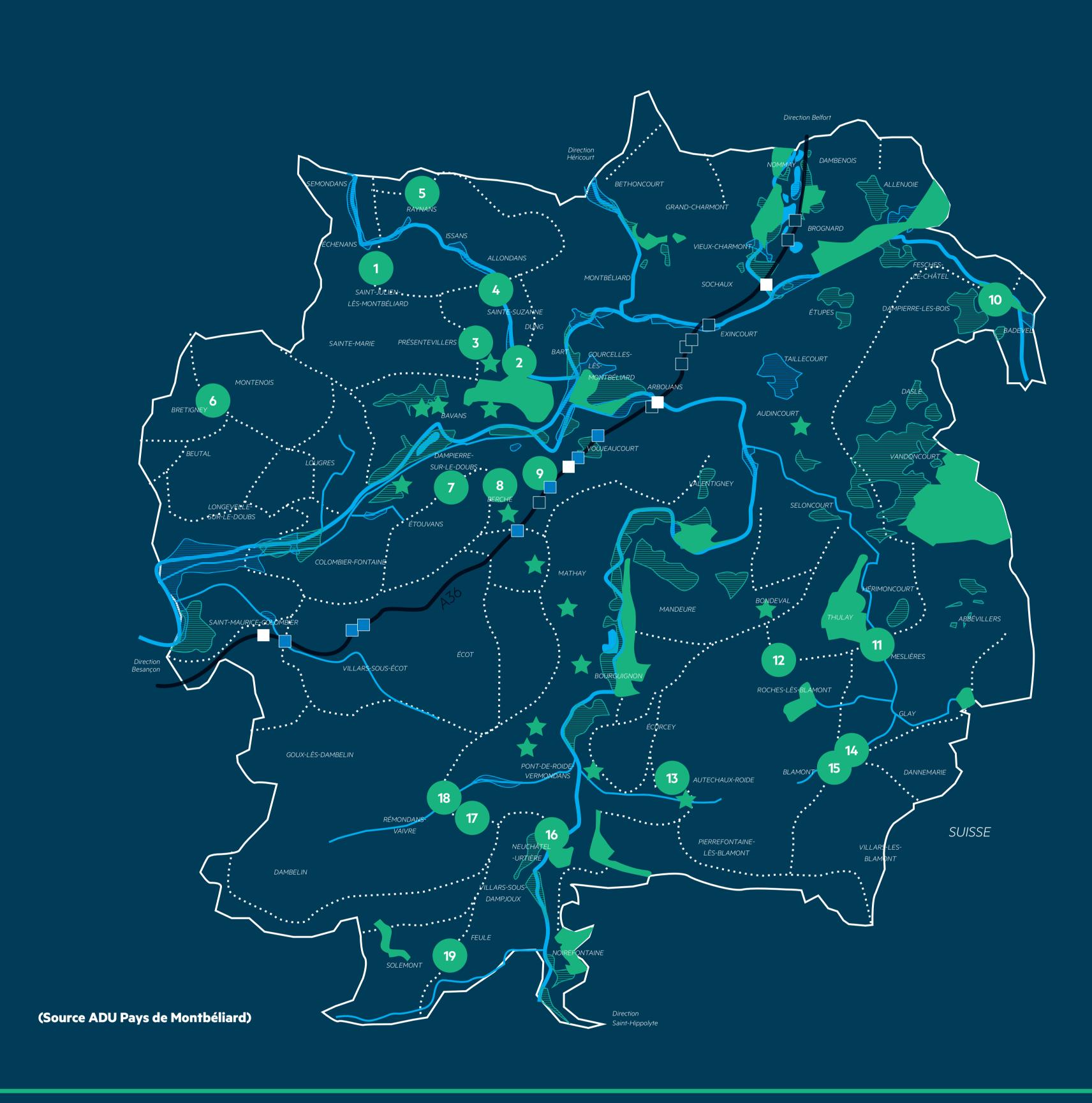


Restaurer les corridors écologiques.



Maintenir des coupures d'urbanisation entre les communes.





TRAME VERTE ET BLEUE **Corridors et continuités**

..... maintenir et restaurer les corridors forestiers

Prendre en compte les corridors prairiaux, et les corridors de vergers pour délimiter les corridors à protéger

Prendre en compte les corridors bleus pour délimiter les corridors à protéger

Préserver les corridors de pelouses sèches en pas japonais

Protéger strictement les corridors forestiers étroits Permettre le franchissement de l'A36 par les animaux

Franchissement plutôt favorable

Franchissement difficile ☐ Franchissement très difficile

SANTÉ ET SÉCURITÉ

+ ORIENTATIONS DU SCoT





Limiter le risque de ruissellement à travers la limitation de l'urbanisation sur les reliefs, la préservation des cours d'eau, des zones humides.



Maîtriser l'étalement urbain et développer les modes alternatifs à la voiture individuelle (train, bus, covoiturage, vélo, etc).













f SUIVEZ-NOUS

agglo-montbeliard.fr



DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

‡ ORIENTATIONS DU SCoT

Limiter les déplacements, diminuer les émissions de gaz à effet de serre, réduire les consommations énergétiques.

Développement de formes urbaines permettant de réduire les déperditions d'énergie.





Mise en place de transports collectifs dont l'armature repose sur les 3 gares TER et le réseau de bus Evolity.

Encourager les énergies renouvelables : les solutions doivent être adaptées à chaque projet tout en s'assurant de la

production.

bonne intégration des équipements de





Aménagements permettant les déplacements doux.



RESSOURCE FONCIÈRE



‡ ORIENTATIONS DU SCoT



Limiter l'urbanisation d'espaces agricoles et naturels à 14 hectares par an.

Étudier les possibilités de rénovation des espaces dégradés et friches.



70%

Réaliser au moins 70% de l'urbanisation dans les zones déjà bâties, sur des terrains libres, par démolitions ou par rénovation.

Densifier les secteurs bien desservis par les transports collectifs ou situés proche de toutes commodités.





Respecter des densités minimales dans les opérations construites sur des espaces naturels ou agricoles en extension des communes.

Maintenir des coupures d'urbanisation le long des routes départementales reliant les villages.



















ESCOT: CONTENU, CALENDRIER ETCONCERTATION

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme et de planification qui concerne les 72 communes de Pays de Montbéliard Agglomération.

Il permet d'anticiper les mutations du territoire, de définir les lignes directrices de son aménagement et de son développement à l'horizon 2040 dans les domaines de l'agriculture, de l'habitat, de l'économie, du commerce, de l'énergie, des mobilités, du tourisme et de l'environnement.

Le SCoT répond à trois transitions majeures :

LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ ECONOMIQUE

Créer une nouvelle offre foncière.

Accélérer la tertiarisation de l'économie.

Moderniser les sites anciens et associer les industriels, collectivités et universités autour d'un projet industriel commun 4.0.

Organiser des filières en tirant parti des ressources naturelles ou technologiques du territoire.

LE DÉFI DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Retrouver une attractivité résidentielle auprès de nouveaux ménages et entreprises.

Élever la qualité de l'offre urbaine.

Moderniser et diversifier

les logements.

Proposer une offre de commerces, services et équipements qualitative (bio,...).

Repenser le cadre urbain : nature en ville, espaces publics agréables, diminution du bruit et des pollutions, pistes cyclables, accès à l'eau et image des quartiers.



LE DÉFI DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Privilégier le renouvellement et la modernisation du bâti existant dans les choix d'urbanisation.

Protéger strictement les espaces à forte valeur environnementale et restaurer des écosystèmes naturels.

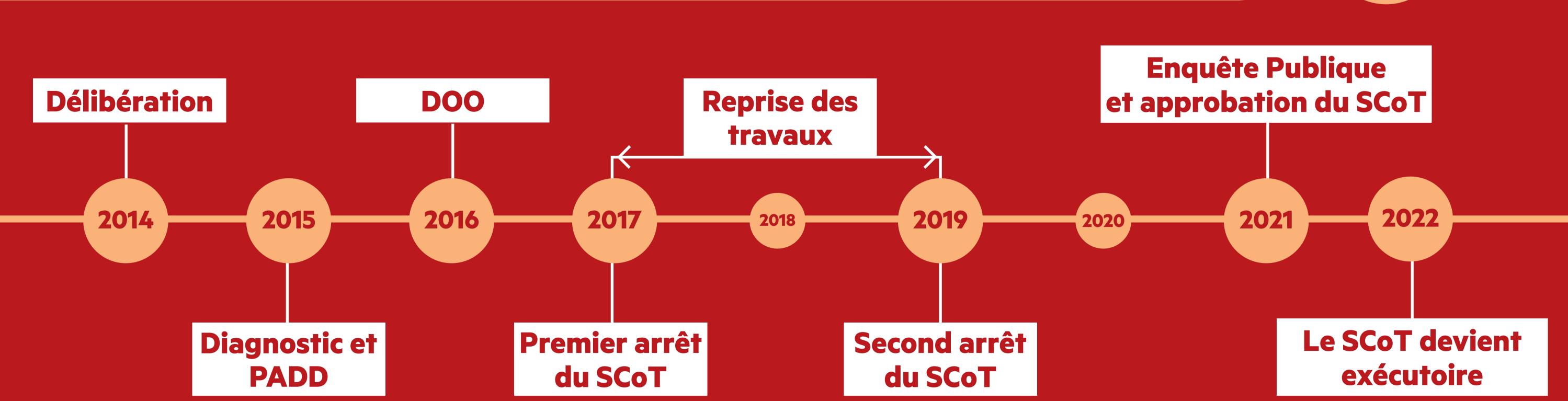
Rechercher une plus grande indépendance énergétique et alimentaire.

140 000 d'habitants, 69 000 logements et 58 700 emplois en 2015

(Source INSEE Recensement de la population)

LES DATES CLÉS





Il s'impose aux documents d'urbanisme locaux (PLUi, PLU, cartes communales).

Enquête publique SCoT 22 mars au 30 avril 2021 Votre avis nous intéresse!

Rendez-vous aux permanences proposées à :

- Mairie de Voujeaucourt
- Mairie de Blamont
- Mairie de Colombier-Fontaine
- Mairie d'Audincourt
- Mairie de Mathay
- Mairie de Sainte-Marie
- Mairie de Pont-de-Roide-Vermondans
- Siège de Pays de Montbéliard Agglomération

ou sur https://www.scotnorddoubs.fr













